

Les conséquences sociales de la géolocalisation des jeunes au sein du cercle familial

BRUNA Yann

yann.bruna@univ-pau.fr

Notice biographique

Docteur en sociologie et enseignant-chercheur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Résumé

L'engouement réel et quantifiable pour des applications de suivi à distance démontre que la surveillance parentale se trouve profondément affectée par l'essor des outils et plateformes numériques. Parmi les nouvelles modalités de surveillance à disposition de l'autorité parentale depuis près d'une décennie, la collecte de la position géographique des enfants est sans doute une des plus débattues. En s'appuyant sur une méthodologie qualitative, cette intervention vise à apporter une connaissance sur les conséquences sociales qui découlent de l'utilisation de la géolocalisation des jeunes au sein du cercle familial. Elle montre en particulier que le dispositif sociotechnique joue un rôle dans la mise à l'épreuve de la relation de confiance entre des parents à la recherche de sécurité et des jeunes dont la parole s'efface derrière un traçage spatial considéré comme révélateur de vérité.

Mots-clefs : Géolocalisation, surveillance, parentalité, traçage spatial, sécurité, confiance.

INTRODUCTION

Parmi l'ensemble des stratégies parentales de contrôle des activités des enfants, la géolocalisation est une pratique peu explorée, mais de plus en plus présente. Le développement de nombreuses applications strictement focalisées sur le suivi géographique des individus, qui se cumulent à d'autres qui ne servaient initialement qu'à localiser un *smartphone*, mais qui sont détournées par les parents pour géolocaliser les différents membres de la famille (Consolvo *et al.*, 2005 ; Bruna, 2016), redistribue inévitablement les cartes en matière de surveillance parentale. Si la demande de transparence relative aux usages socio-numériques des jeunes s'arrête le plus souvent aux frontières du cocon familial, la géolocalisation dépasse largement ce cadre et instaure un traçage numérique qui s'étend nécessairement au-delà du domicile ou même de l'environnement scolaire. Si plusieurs sociologues se sont intéressés à la géolocalisation des individus par les responsables de traitement (Boullier, 2019 ; Mattelart, 2008), peu de recherches tendent cependant à rendre compte des usages et des enjeux des services de géolocalisation dans le contexte familial.

Pourtant, des manteaux équipés d'une balise GPS chez Géo à la balise GPS de la société Weenect en passant par les applications dédiées telles que Find My Kids, Parental Control App ou Google Family Link, les solutions à disposition des adultes pour géolocaliser leurs enfants sont nombreuses, et les finalités sont engageantes, selon les développeurs : « garantir la sécurité des proches et atténuer les inquiétudes parentales¹ » ou encore « donner aux enfants de bonnes habitudes numériques² ». Face à la diffusion et à l'adoption massives de ces applications, pour la plupart téléchargées plus de dix millions de fois *via* le seul Play Store de Google, il devient essentiel de s'interroger sur l'utilisation et le rôle de tels outils : comment le dispositif technique s'inscrit-il dans l'exercice des relations filiales et parentales ? Comment s'opèrent les négociations entre parents et enfants lorsque le suivi de la position géographique de ces derniers est en jeu ? Comment les jeunes vivent-ils le fait d'être localisés et quelles stratégies peuvent-ils éventuellement développer pour contourner ce traçage ? Afin de répondre à ces questionnements, nous souhaitons donc apporter, d'une part, une connaissance sur les pratiques de la géolocalisation dans le cercle familial ainsi que sur les possibles contournements et négociations autour de ses usages et, d'autre part, recueillir l'expérience des jeunes géolocalisés par leurs parents *via* ces dispositifs afin de mieux en comprendre les enjeux, les tensions et potentielles irréversibilités qui pourraient apparaître. Nous observerons plus particulièrement ici en quoi la collecte parentale de la position géographique des enfants diffère des modalités de surveillance plus classiques, et pourquoi celle-ci entraîne parfois une mise à l'épreuve de la relation parent-enfant.

¹ Source : <https://findmykids.org/en>, consulté le 2 juin 2021.

² Source : <https://families.google.com/familylink/>, consulté le 2 juin 2021.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Cette intervention s'appuie sur une enquête empirique réalisée, dans un premier temps, sur un échantillon qualitatif composé de 16 entretiens semi-directifs effectués en face-à-face auprès d'adolescents âgés de 12 à 18 ans, d'une durée de 46 à 72 minutes par entretien. Parmi ces entretiens, huit ont été réalisés en 2016 dans le cadre d'une thèse de doctorat et huit autres ont été passés en 2017 avec pour objectif d'approfondir ce travail. Nous nous sommes fréquemment heurtés à leur refus. Grâce à des appels à témoignages diffusés *via* les réseaux sociaux et au bouche-à-oreille entre les jeunes, nous avons pu obtenir une certaine diversité géographique dans notre échantillon³ et respecter une relative parité (9 filles, 7 garçons). Notons que deux des adolescents interrogés sont issus d'une même fratrie. Dans un second temps, nous ajoutons à ce terrain huit entretiens de parents qui ont déclaré géolocaliser leurs enfants, interrogés entre 2017 et 2018, pour un total de 24 individus enquêtés. Ces parents habitent tous dans le grand Sud-Ouest, en milieu urbain (3 à Pau, 1 à Bordeaux, 2 à Toulouse) et ont entre 32 et 54 ans.

1. SE RASSURER EN GÉOLOCALISANT LES DÉPLACEMENTS NON ACCOMPAGNÉS

Du point de vue des parents interrogés, le recours à la géolocalisation ne semble pas résulter d'un excès de curiosité ni même d'une volonté d'envahir la vie privée des enfants. Parmi les huit parents de notre échantillon qui ont déclaré géolocaliser leurs enfants, il ressort plutôt une volonté de bienveillance face à un environnement extérieur propice au danger ou, *a minima*, à l'incertitude. Nous rappelons à cet effet que ces parents se situent exclusivement dans des zones urbaines, donnée importante ici puisque leurs témoignages mettent en avant les risques inhérents à la ville : « quand je vois ce qu'il se passe dans certains quartiers, je suis très content quand ma fille part et qu'elle m'appelle », explique Virginie, 38 ans, professeure des écoles. Stéphane, commercial de 46 ans, ajoute : « quand vous voyez ce qu'il s'est passé à Nice⁴, je me dis que pour ne pas vouloir savoir où se trouvent ses enfants, il faut être irresponsable ». Ici, si Virginie ne localise qu'occasionnellement sa fille et reste le plus souvent dans l'attente de son appel, Stéphane est plus tranché : parce que l'outil est désormais à disposition, ne pas y avoir recours engage la responsabilité parentale. Mais, dans ces deux *verbatim*s, il ressort surtout que les parents ont besoin d'être rassurés. Or, si l'information géographique ne garantit en rien la sécurité des enfants face à des aléas qui se produisent en temps réel, la vérification de leur emplacement sert à colmater au moins en partie le réservoir de peurs des parents. Le cas des quartiers jugés « sensibles » par les parents, comme Virginie, n'est pas sans rappeler les travaux de Clément Rivière sur l'identification et la gradation d'espaces perçus comme « protégés » en dehors du chez-soi (2017a), sous-entendant que d'autres ne le sont définitivement pas. L'usage de la géolocalisation ne permettrait pas seulement de vérifier la position de l'enfant, mais aussi de le situer spatialement – et donc socialement – par rapport à un ensemble de lieux identifiés comme plus ou moins sécurisants en ville.

La technologie semble ainsi représenter une réponse pertinente aux incertitudes du quotidien que représente l'extérieur du domicile, surtout lorsque les enfants partent seuls. Pour deux autres

³ Six adolescents interrogés à Pau et alentour, 2 à Metz, 1 à Nancy, 1 à Rennes, 3 à Paris, 2 à Toulouse et 1 à Bordeaux.

⁴ Référence aux événements du 14 juillet 2016 à Nice.

parents interrogés, le suivi de la position géographique ne s'effectue que si l'enfant ne répond pas à un appel : cette modalité de surveillance n'est pas systématique et s'effectue au contraire en « dernier recours », lorsque les exigences d'être joignable émises par l'autorité parentale ne se trouvent pas comblées. Mohamed, cadre dans le privé de 39 ans, explique ainsi que le recours à la géolocalisation de son fils est « malsain », sauf dans une situation bien précise : « s'il n'est pas rentré à l'heure prévue, qu'il ne répond pas au téléphone, voilà... Ce sont des cas où l'on commence à paniquer ». Alexandre, pâtissier de 54 ans, développe que c'est la conformité de la position géographique de l'enfant avec celle qui était attendue qui s'avère rassurante, car il vit avec « le doute de savoir si la personne va bien » et le besoin de savoir si « en fonction d'où elle [sa fille] est, c'est normal ou pas ». Pour ces raisons, il « ne supporte pas » que sa fille parvienne occasionnellement à contourner les limites qu'il impose *via* l'application et ressent le besoin d'en discuter avec elle si elle coupe son téléphone au cours de la journée. Il est ici rejoint par Mohamed, qui ajoute : « [Mon fils] peut-être, une ou deux fois, il a "glissé", il s'est fait choper, mais bon, il doit comprendre que c'est pour sa sécurité ».

La réception juvénile de cette quête parentale de réassurance est par ailleurs souvent positive. À la condition que celle-ci soit perçue comme *nécessaire*, la géolocalisation par les parents semble plutôt bien acceptée par les adolescents de notre enquête, surtout si le motif de l'adoption de cette technologie réside dans la vision d'un monde extérieur potentiellement dangereux ou fait suite à un événement particulier vécu par l'une ou l'autre des parties. Le père de Xavier nous apprend ainsi qu'il n'a commencé à géolocaliser son fils que pour ses premiers déplacements à scooter parce que son frère avait eu un accident de deux-roues. Dans ce contexte, vérifier l'arrivée de l'enfant à l'établissement scolaire ou essayer de comprendre les raisons du retard d'un retour au domicile lui apparaît essentiel. Le discours sécuritaire semble par ailleurs avoir été intériorisé par certains jeunes, quand d'autres se sont rendu compte de sa pertinence à la suite d'une expérience négative lors d'une sortie en ville. Mélanie explique que lorsqu'elle regarde les informations, « il se passe toujours des trucs aberrants », avant d'ajouter : « au moins s'il y a un souci, tes parents savent où tu es ». Élise, 14 ans, relate pour sa part une mauvaise expérience : « Je marchais, je sens que quelqu'un me prend par l'épaule et ma mère, plus tard, m'a expliqué que c'était un pervers. Et c'est pour ça que des fois elle met la localisation, c'est vraiment rassurant pour moi. »

Nous retrouvons dans ces témoignages la volonté parentale de protéger les enfants des deux principaux dangers qu'ils identifient en contexte urbain : les accidents de circulation et les inconnus (Rivière, 2017b). Si l'usage de l'outil en réponse à un impératif sécuritaire est souvent considéré comme l'apanage des parents, nous observons que les jeunes peuvent également, sous certaines conditions, se sentir rassurés par l'utilisation du dispositif. Le discours des parents et des enfants se rejoint ainsi sur le fait que la géolocalisation, jusqu'à un certain âge, ne s'assimile pas au suivi géographique de l'individu, mais plutôt à la surveillance des négativités potentielles de la ville. Cela n'est pas sans faire ressortir des stéréotypes de genre dans la perception et l'appropriation juvéniles des espaces urbains (Authier, 2012). D'une part, et en insistant sur le fait que cela concerne notre échantillon de 16 adolescents et ne saurait donc être généralisé, nous relevons que les six individus ayant évoqué le côté *rassurant* de la géolocalisation sont tous des filles. D'autre part, selon deux garçons qui ont respectivement 16 et 17 ans, la géolocalisation s'apparente à une protection de la part des parents dont ils estiment ne plus devoir bénéficier, contrairement à leurs petites sœurs respectives, perçues comme plus fragiles et vulnérables tant en raison de leur âge que de leur sexe. Elles ont « besoin de [cette] protection » et « c'est une bonne

chose » qu'elles soient donc suivies ainsi, selon Matthias, 16 ans. Par ailleurs, ce côté protecteur des garçons plus âgés dans une fratrie n'est pas sans lien avec l'apprentissage des mobilités juvéniles en contexte urbain, les aînés initiant généralement les plus jeunes aux déplacements en ville lorsque les parents ne sont pas présents (Devaux et Oppenheim, 2012).

2. EXERCER UN CONTRÔLE SUR LES OCCUPATIONS DES JEUNES

Notre analyse révèle à plusieurs reprises que la géolocalisation se démarque de la vérification d'échanges ou de contenus en ligne. Le discours des adolescents interrogés met effectivement en avant la violence d'un dispositif de traçage qui ne laisse que peu de place à la contextualisation, et encore moins à la dissimulation. Contrairement aux messages ou aux photographies, qui laissent une certaine marge d'interprétation, il semble plus difficile pour les jeunes de développer un discours pour justifier leur position géographique lorsque celle-ci n'est pas conforme à ce qui était attendu. Si plusieurs des adolescents interrogés ont déjà vécu cette situation, nous retiendrons le témoignage de Xavier, 15 ans, qui ne savait pas qu'il était géolocalisé par son père quand il a manqué un cours de rattrapage pour aller retrouver un ami et jouer à des jeux vidéo. À son retour au domicile familial, il a fait l'expérience d'une technologie qui ne lui a laissé guère la possibilité de discuter avec ses parents : « [Mon père] m'a demandé si j'étais bien allé au soutien, j'ai menti (...). Il m'a montré la tablette et tu ne peux rien dire contre ça, tu as tout de marqué, là où tu étais, à quelle heure... ».

Deux éléments ressortent de ce *verbatim*. D'une part, le motif et la temporalité du traçage interpellent : Xavier est géolocalisé en temps réel par son père à des fins de vérification de conformité à un discours donné. Cet usage des services de géolocalisation n'est pas étranger aux adolescents : ils en sont déjà majoritairement adeptes. Nous relevons par exemple, dans une précédente enquête, que les jeunes exploitent un ensemble de fonctionnalités propres aux réseaux sociaux numériques et messageries instantanées pour vérifier si leurs pairs sont bien en ligne (Bruna, 2020). Ces vérifications de présence s'étendent bien sûr à la géolocalisation : par exemple, si plusieurs de leurs amis se situent au même emplacement via la SnapMap, les jeunes en déduisent qu'ils ont été laissés pour compte lors de l'organisation d'une soirée. Mais, lorsque le père de Xavier constate le décalage entre la localisation de son fils et la conformité attendue, il choisit de s'expliquer avec lui *a posteriori* au lieu d'intervenir immédiatement, par exemple en appelant. Cela se retrouve également dans le discours des jeunes qui se géolocalisent entre eux (*ibid.*), comme dans celui de certains adolescents de notre échantillon qui témoignent d'une mise au point en face-à-face uniquement.

D'autre part, la violence de la confrontation entre le père et son adolescent réside également dans le fait que la donnée objective laisse bien moins de place à la subjectivité des échanges et des discours. Pour Xavier, l'écran de la tablette – qui affiche l'historique de ses déplacements – fait figure de *preuve* et s'impose face à toutes formes d'argumentation. Cette métaphore judiciaire met en avant la confiance accordée à la fiabilité des dispositifs numériques et à la donnée de géolocalisation en particulier : l'outil, lui, ne ment pas, et la donnée affichée prévaut sur la parole de l'adolescent. Si le suivi de la position géographique apparaît plus contraignant pour les jeunes que d'autres procédés propres aux outils de surveillance parentale, c'est aussi parce que son contournement semble plus difficile : « J'ai un peu de mal à tricher parce que, quand je coupe la géolocalisation, ils sont au courant et après... qu'est-ce que je peux faire ? », s'interroge Matthias,

16 ans. Ludivine, 15 ans, semble avoir trouvé une parade : « Parfois, je leur dis (à mes parents) par SMS que je dois tout couper pour garder un peu de batterie et pouvoir les appeler en cas d'urgence ».

De la même façon, nous observons que les jeunes, de façon générale, ne restent pas passifs face au suivi de leur position géographique et développent bien des stratégies de contournement, mais leur efficacité est perfectible et souvent éphémère. Il ressort du discours des individus interrogés que les parades en question ne concernent que rarement une falsification de position, mais plutôt une prise de distance avec le dispositif à l'origine du traçage. Afin de ne plus être géolocalisés quand ils sortent « en ville » et/ou « avec leurs amis », les adolescents de notre enquête ont recours à une déconnexion volontaire tantôt complète (*i.e.* laisser le *smartphone* au lycée pour les internes), tantôt partielle et contrôlée (*i.e.* éteindre son *smartphone*, mais le garder avec soi⁵). À ce titre, ils n'omettent pas de faire remarquer qu'ils ne peuvent pas répondre à leurs parents en cas d'appel ou de message, ce qui peut potentiellement amplifier les craintes parentales puisqu'en plus de ne pas être visibles dans l'espace, les enfants ne deviennent tout simplement plus joignables. Argument récurrent dans notre échantillon de répondants, l'excuse de la batterie vide est à utiliser avec parcimonie pour Ludivine, qui s'appuie sur le fait que l'autonomie des *smartphones* actuels est limitée et que cela peut donc passer, occasionnellement. Mais ici encore, l'outil garde une longueur d'avance. Aujourd'hui, une majorité d'applications de surveillance parentale affichent le pourcentage de batterie restant sur les *smartphones* des individus géolocalisés, ce que Thomas, 14 ans, a découvert à ses dépens : « quand je suis rentré, ma mère a trouvé bizarre que je passe de « 70 % » à « téléphone éteint » en moins d'une heure, j'ai eu droit à une leçon sur l'importance de pas tricher avec ça, tout ça quoi ». Parce qu'il semble avoir des connaissances techniques plus approfondies, Florian, 17 ans, est le seul adolescent de notre enquête qui sait modifier la granularité du traçage : « Il suffit de juste laisser la 4G (...) comme ça on peut toujours savoir où je suis, mais dans une zone très large. Et puis il y a FakeGPS aussi ». En consultant la carte disponible dans l'application, les parents perdent donc significativement en précision. Ce témoignage met en avant la question des compétences techniques qui ressortent comme décisives dans la préservation et le partage contrôlé de ses données personnelles.

Nous retiendrons que lorsqu'ils développent diverses stratégies pour se cacher – ou induire en erreur – des regards indiscrets dans les espaces numériques, les jeunes interrogés essaient d'abord de tromper leurs parents et y parviennent souvent en raison de compétences plus développées. Néanmoins, le fossé générationnel régulièrement mis en avant dans les discours autour de cette fracture numérique cognitive tend à se colmater : les jeunes de notre échantillon semblent majoritairement conscients qu'il reste difficile d'induire en erreur des parents qui s'approprient de mieux en mieux ces outils et qui sont parfois bien aidés par des applications qui restreignent les stratégies de contournement adolescentes.

3. UNE MISE A L'ÉPREUVE DE LA CONFIANCE INTRA-FAMILIALE

Dans la lignée des centaines de commentaires négatifs laissés par les jeunes dans les marchés applicatifs mobiles à propos des outils de surveillance parentale, les adolescents de notre échantillon ont majoritairement un point de vue très critique sur l'utilisation de ces applications d'encadrement des usages. Pourtant, à bien des égards, les jeunes ne semblent pas hermétiques à toute forme de surveillance et ne font qu'isoler celles qu'ils pensent être les plus contraignantes.

⁵ Sur les raisons et formes de déconnexion, voir Jauréguiberry (2014).

Lorsque nous leur demandons si quelque chose va trop loin dans les possibilités offertes par ces applications, leurs réponses convergent presque unanimement vers la restriction du temps passé sur les réseaux sociaux et la géolocalisation. Cette dernière « fait partie des limites » (Dylan, 16 ans) puisque « chacun doit avoir une vie privée, surtout à un certain âge » (Florian, 17 ans). Les jeunes soulèvent à plusieurs reprises la question de la confiance, largement mise à l'épreuve lors de l'utilisation d'outils de surveillance parentale de façon générale et peut-être plus encore dans le cas de la géolocalisation. Julie, 16 ans, explique : « C'est assez nul d'en arriver là parce que ça montre qu'il n'y a pas de confiance. Je trouve que quand tu es parent, c'est un échec de surveiller tes enfants comme ça pour voir s'ils te mentent ou pas sur ce qu'ils font et où ils vont. »

Le discours de Julie n'est pas sans rappeler celui des deux garçons plus haut, car il y est implicitement question des limites à ne pas franchir de la part des parents, au-delà desquelles le recours à la technologie est perçu comme un échec éducatif. Depuis qu'il a appris qu'il était géolocalisé par son père, Xavier déclare que cet épisode a profondément bouleversé la confiance réciproque entre son père et lui. La rupture s'est effectuée de part et d'autre, car en apportant la preuve que l'adolescent mentait sur ses déplacements, le dispositif a selon lui mis en avant que « [son] père doutait de [lui], car si tu as pas un doute, tu ne vas pas chercher à installer un truc comme ça ». Lorsque nous leur demandons ce que change, de façon générale, l'utilisation de la géolocalisation dans la surveillance parentale, plusieurs adolescents rejoignent Julie et Xavier et évoquent directement le problème de la confiance. Océane, 15 ans, garde une opinion très tranchée : « pour moi c'est simple, ça veut dire qu'ils n'ont pas confiance en moi ». Margot, 14 ans, insiste quant à elle sur l'acceptabilité sociale d'une telle mesure : « ça fait rire mes amies quand je leur dis que mes parents me pistaient... Quand je les invite chez moi parfois elles les regardent bizarrement ». Le fait que quatre adolescents, âgés de 16 et 17 ans, mettent en avant leur âge pour déterminer que l'usage d'un tel dispositif est inapproprié semble également faire ressortir qu'ils perçoivent dans cette surveillance parentale une certaine infantilisation.

Nous observons enfin que des parents peuvent avoir recours à la géolocalisation pour vérifier les déplacements et activités des enfants dans une situation de garde alternée. Margot, 14 ans, qui est géolocalisée par sa mère depuis le divorce de ses parents et est tracée chaque fois qu'elle est avec son père, explique : « quand je rentre d'un week-end avec lui, elle me pose tout un tas de questions, et "pourquoi vous étiez là ?" et "qu'est-ce que vous avez fait ici ?", des choses comme ça ». L'observation des déplacements puis la recherche de leur contextualisation par le biais d'une discussion en face-à-face *a posteriori* avec l'enfant pourrait traduire une volonté de la part de la mère de Margot de garder une visibilité supplémentaire sur les pratiques éducatives de l'autre parent. La surveillance par géolocalisation est même parfois source de tension : « J'en ai déjà parlé plusieurs fois avec mon ex-femme, elle a sa façon de faire avec les filles, moi j'ai la mienne, on n'a pas la même vision dans ce domaine » (Mohamed, 39 ans, cadre). Le père de famille argumente sur la source de ce désaccord : « la confiance, c'est important, si on flique ses enfants, il n'y a pas de confiance. Et s'il n'y a pas de confiance entre un père et son fils, ce n'est vraiment pas bon ». Dans tous les cas, de la vérification à l'interdiction, la frontière semble parfois mince et poreuse selon les applications utilisées et renforce la nécessité de la prise en compte des pratiques numériques dans la communication au sein des familles séparées.

Il ressort de cela que la géolocalisation par les parents n'est pas systématiquement mal perçue par les adolescents de notre enquête, qui en comprennent les principaux enjeux en matière de

menaces et de sécurité. Cette technologie reste néanmoins très intrusive. Lorsqu'elle est utilisée à l'insu de l'adolescent, il en résulte une mise à l'épreuve de la confiance réciproque entre le surveillé et le surveillant. Que son usage soit négocié (Dupin, 2018) ou directement imposé, il peut se traduire par une restriction des libertés individuelles, par la mise à l'écart de certains proches (p. ex. dans le cas des familles recomposées) ou encore par une infantilisation mal vécue par des adolescents qui souhaitent au contraire montrer qu'ils deviennent adultes et peuvent se charger eux-mêmes de cette régulation.

CONCLUSION

Bien intégrée parmi les nombreuses fonctionnalités des applications visant à satisfaire la curiosité parentale et à panser les peurs, la géolocalisation des proches met donc en lumière une pluralité d'asymétries entre les individus selon qu'ils soient à l'origine du traçage ou qu'ils en soient l'objet. La possibilité de surveiller sans être surveillé, la difficulté de se déconnecter sans que le surveillant n'en soit notifié ou encore la prévalence de la donnée sur le discours du surveillé jouent un rôle dans l'exacerbation du déséquilibre préexistant entre des parents de mieux en mieux informés et leurs enfants, qui doivent composer avec des vérifications de présence et d'activité de plus en plus nombreuses.

Dans ce contexte, la géolocalisation peut apparaître comme une entrave à l'autonomie des adolescents. Alors que l'encadrement des activités numériques des jeunes restait spatialement limité au seul domicile (consultation de l'historique web, vérification *a posteriori* des photos prises, des applications installées, etc.), le suivi géographique questionne directement l'apprentissage des mobilités juvéniles non accompagnées.

Parce que l'historique des localisations s'impose pour les parents comme une preuve dans la justification des activités quotidiennes et restreint le champ d'action des adolescents, notamment en matière de déplacements dans l'espace, son utilisation joue un rôle dans l'autonomisation des adolescents. Plus encore que d'autres modalités de surveillance auxquelles elle est confusément associée, la géolocalisation peut apparaître comme la réponse la plus pertinente à l'angoisse de certains parents, mais le recours à cette technologie ne s'accompagne pas toujours de la prise en compte des conséquences sociales qui en découlent à l'échelle microsociologique.

BIBLIOGRAPHIE

Authier, Jean-Yves et Sonia Lehman-Frisch (2012), « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et San Francisco ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 195, p. 58-73.

Boullier, Dominique (2019). *Sociologie du numérique*. 2^e éd., Paris : Armand Colin.

Bruna, Yann (2020). « Snapchat à l'adolescence : entre adhésion et résistances ». *Réseaux*, 222, p. 139-164.

Bruna, Yann (2016). *Les nouvelles expériences au monde de l'individu géolocalisé*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Consolvo, Sunny, Ian E. Smith et Tara Matthews (2005). « Location Disclosure to Social Relations: Why, When, & What People Want to Share ». *Proceedings of the 2005 CHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, p. 81-90.

Devaux, Julien et Nicolas Oppenheim (2012). « La mobilité des adolescents : une pratique socialisée et socialisante », *Métropolitiques*. Repéré à http://www.metropolitiques.eu/La_mobilite_des_adolescents_une.html, consulté le 24 juillet 2021.

Dupin, Nathalie (2018). « "Attends, deux secondes, je lui réponds..." : enjeux et négociations au sein des familles autour des usages socio-numériques adolescents ». *Enfances Familles Générations*, 31. Repéré à <http://journals.openedition.org/efg/5821>, consulté le 21 août 2021.

Jauréguiberry, Francis (2014). « La déconnexion aux technologies de communication ». *Réseaux*, 186, p. 15-49.

Mattelart, Armand (2008). *La globalisation de la surveillance. Aux origines de l'ordre sécuritaire*, Paris : La Découverte.

Rivière, Clément (2017a). « La fabrique des dispositions urbaines. Propriétés sociales des parents et socialisation urbaine des enfants ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 216-217, p. 64-79.

Rivière, Clément (2017b). « Du domicile à la ville : étapes et espaces de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants ». *Espaces et sociétés*, Erès, 168-169, p. 171-188.